



Infiltration d'eau dans les murs

Par **patrick44420**, le **24/09/2015** à **19:03**

Bonjour,

Ma voisine en dessous se plaignait d'une infiltration d'eau dans son mur et en accord avec son assurance un expert est intervenu.

Résultat il semblerait que dans son rapport il marque que sur ma terrasse l'écoulement des eaux de pluie ne soit pas au top, il y a des flaques, de plus cette voisine ma dit avoir fait des travaux avec l'ancien propriétaire de mon appartement en faisant un trou dans un mur afin de permettre l'évacuation de ces eaux de pluie mais en fait dans le trou il y aurait un passage avec une petite réserve qui viendrait sous ma terrasse et peut être que le problème viendrait de là.

Que faire avec mon assurance?

Faut il contacter l'assurance de l'ancien propriétaire, surtout quand ma voisine me dit qu'elle a des traces d'humidité depuis plus de 10 ans, et que j'ai acheté il y a cinq ans.

J'avais l'intention de vendre mon appartement et de donner le mandat dans les jours à venir que faire avec mon agence immobilière?

J'ai l'impression d'être pris en otage dans cette histoire peut on parler de vice caché?

Merci de vos conseils pour m'enfoncer la tête ou la sortir de l'eau!